L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 NOVEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LEBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 22 NOVEMBRE 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Spies & Hamilton, à la Bourse des Négociants et des Hommes, rue Royale, belle résidence de famille, No 204 rue St-Claude, entre Kerlérec et Columbus.

Par H. Cazenave, rue Bourgogne, entre Toulouse et St-Pierre, plantes et arbres.

Le grand vice de la situation.

On commence à voir maintenant que la Convention, en dépit de son énergie dans l'affaire de la dette publique, a adopté la plus mauvaise des deux modes qui étaient proposés pour le réajustement de cette dette. Il est mieux vaile, et c'est ce que nous soutenions dans ce journal, réduire le capital de 50 pour 100 et servir un intérêt de 4 pour 100 que de laisser le capital intact et réduire, pendant 20 ans, l'intérêt à 2 et 3 pour 100. La discussion a été longue sur ce chapitre et 50 membres s'étaient prononcés résolument pour la réduction du capital, mais il y a eu très malheureusement contre eux une majorité également résolue à en conserver l'intégralité, et la mesure a échoué.

Il en est résulté qu'il n'y a eu de diminué que l'intérêt, cette diminution ne suivant en aucune manière au jeu de bourse, ni à aucune de ces spéculations qui consistent à déterminer des fluctuations factices où les plus petits joueurs, c'est-à-dire les joueurs de bonne foi, sont toujours victimes.

La spéculation s'exerce aujourd'hui sur 12 millions quand on aurait pu la limiter à 6 millions et réduire d'autant la passion du jeu de bourse qui est le trait le plus décolant de cette époque. Avant la guerre, quand la dette publique en est Etat n'était que de trois millions, on n'entendait pas parler de jeu parce qu'on ne jouait pas, ces trois millions restant à peu près toujours dans les même mains. On ne recherchait pas les placements en rentes à moins qu'on n'eût à gérer des fonds de succession ou à fournir des cautionnements de banque. Quand donc on achetait des bons d'Etat, ce n'était pas pour entrer dans un *ring*, ou pour faire un *corner*, c'était simplement et honnêtement pour faire un placement loyal, permanent et sûr.

Le maintien intégral de la dette d'Etat, dans son capital, a été d'autant plus malheureux que nous avions en même temps une dette de ville qui formait un capital du double et qui s'élève encore aujourd'hui, malgré les bénéfices réalisés par le système de bons à prime, à 18 millions de piastres au moins, si l'on veut compter la dette flottante et les intérêts accumulés des bons non convertis.

Ces 18 millions de dette de ville, ajoutés aux 12 millions de dette d'Etat, composent un capital de 30 millions sur lequel s'exerce chaque jour la passion du jeu de bourse et qui l'alimente. 30 millions de dette pour une population de 800,000, aux trois quarts agricole, et dont l'autre quart s'occupe de la vente et de l'exportation des produits de l'Etat ! C'est trop, beaucoup trop, et c'est ce qui explique la baisse des valeurs foncières et l'impossibilité où nous sommes de contribuer pécuniairement à quelque entreprise industrielle que ce soit, à moins qu'il ne s'agisse de travaux de courte durée et devant rendre presque immédiatement les faibles capitaux que leur exécution exige.

Dans cette catégorie, nous comprenons les chemins de fer de rue qui peuvent être un agrément local mais qui n'ont jamais ajouté et qui n'ajouteront jamais rien au commerce de la ville. La Nlle-Orléans pourra avoir des chemins de fer dans tous les quartiers sans être plus riche ; elle pourra même en avoir dans toutes les rues et périr de misère. Les chemins de fer qui nous font besoin, parce qu'ils nous apporteraient les produits des autres Etats, sont justement ceux que nous ne construisons pas, parce que les capitaux nous manquent pour les construire. Les capitaux vont à la Bourse.

N'est-ce pas un fait déplorable qu'on n'ait jamais pu trouver ici que trois ou quatre cent mille piastres pour la construction du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans au nord du Texas ? Aussi qu'arrive-t-il ? Il arrive que loin d'agrandir le commerce qui nous appartenait naturellement, nous ne pouvons pas même le conserver, car d'autres Etats nous en prennent un lambeau chaque année. La ville de St-Louis compte recevoir 500 mille balles du coton que les Texiens ramassent en ce moment, lesquelles 500 mille balles viendraient à notre port si une voie ferrée nous eut mis en communication avec la partie cotonnière du Texas. On nous enlèvera aussi le coton même du nord de cet Etat, si nous ne pouvons suppléer par des voies ferrées aux moyens de communication que les cours d'eau naturels nous refusent si souvent. Et pendant que nous perdons graduellement les deux millions de balles de coton que nous recevions autrefois pour les envoyer au Nord et en Europe, nous nous amusons à confectionner des chemins de fer de rue qui ne nous apportent rien, rien, si ce n'est un peu de boue ou de poussière venant de tous les districts avec les souliers des passagers qui visitent la rue du Canal et dont cette rue tire profit comme elle peut.

Voilà notre occupation et notre industrie. Mais avec les 30 millions sur lesquels nos courtiers et nos agents de change opèrent tous les jours à la Bourse pour leur compte et pour celui d'autrui, il nous serait bien difficile de faire mieux. La Louisiane a perdu à l'abolition de l'esclavage 500 millions de capital en travailleurs ou en terres, et elle redoit encore 30 millions que lui ont volés les mauvais gouvernements qu'elle a subis après la guerre. N'est-ce pas été un acte de justice que de répudier cette dette qu'elle n'a pas faite et dont elle n'a profité en rien ? Non seulement elle n'en a pas profité, mais la dette dont elle reste grévée l'empêche d'entreprendre quoique ce soit pour le développement de ses ressources naturelles, et dans sa position elle ressemble à un condamné qui, chargé de fers, se voit entouré des biens de ce monde sans pouvoir y toucher.

La Nouvelle Orléans est la partie de l'Etat qui souffre le plus. C'est elle qui supporte le fardeau des trois quarts de cette dette, et c'est pour y échapper que nos maires et nos administrateurs ont recours à toute espèce d'expédients de ruse ou de procédure. Si les ordonnateurs en valaient tous, ou si tous ne valaient pas plus les uns que les autres, il est clair qu'il ne faudrait pas regretter qu'ils fassent tous traités de la même manière. Mais il y a de grandes différences de responsabilité entre eux, et les autorités municipales n'y prennent pas garde.

Nous ignorons d'ailleurs si leurs expédients auront du succès. Nous voyons les journaux prédire de tous côtés, et le résultat en paraît impossible à prévoir. Une grande dépendition des caisses de la justice, de plusieurs la justice ne pouvant plus intervenir s'y accumulère. Les intérêts sont multipliés et de diverses natures ; ils viennent aussi de diverses époques, et des lois sans nombre les établissent et les détruisent. Il faudrait un conseil de survants jurisconsultes pour prononcer sur le sort des ordonnances de la Nlle-Orléans. Encore ne serait-il pas sûr que ce conseil pût faire pénétrer la lumière dans le chaos des titres, tous protégés plus ou moins par des actes législatifs !

Les millions de dettes dont le gouvernement radical a grévé la Nlle-Orléans, sont donc pour cette ville une situation inextricable et d'où elle ne pourra sortir que par un moyen extraordinaire. On l'a dit souvent : "Aux grands maux les grands remèdes." Il est temps d'y penser et de les appliquer, en prenant un référeux la Législation fiscale que la Convention a imposée à toutes les autorités paroissiales et municipales dans l'Etat de la Louisiane.

Le Petit Journal. — Après une suspension d'un mois le *Petit Journal* vient de faire sa réapparition. Il porte en tête la mention " Charles Bidon & Cie, éditeurs-propriétaires." Notre estimable confrère annonce lui-même sa réapparition dans les termes suivants :

Après une suspension de quelques jours afin d'opérer une organisation nouvelle fondée sur des bases plus solides que celles que présentait la co-opération primitive, le *Petit Journal* reprend aujourd'hui la place qu'il occupait parmi la presse quotidienne de la Nouvelle-Orléans.

Rien n'est changé quant aux principes qu'il a soutenus jusqu'ici : Dévoué à la démocratie, il ne se séparera jamais de ce fond d'idée féconde émanée par les illustres auteurs de la constitution ; mais il combattra de toute l'énergie qu'il possède monopoles et rings qui ont introduit dans la grande république, la corruption en haut, l'avidité et la brutalité en bas.

A PROPOS DE LOTERIES. —Plusieurs journaux ont attaqué avec beaucoup de raison la conduite arbitraire du directeur des Postes qui outrepasse évidemment ses pouvoirs dans sa guerre contre les loteries. A propos de cette affaire, le *Post Dispatch*, de St. Louis, s'exprime ainsi :

Nous ne savons si ce pays est beaucoup plus moral que la France, mais tandis que le gouvernement fédéral sort de ses attributions pour intercepter la correspondance des agents de loterie, le gouvernement français a autorisé une loterie de deux millions de francs au bénéfice des victimes de l'inondation en Espagne. Les Français ne sont peut-être pas moins moraux, mais ils sont moins hypocrites que nous ne le sommes.

Théâtre de l'Opéra.—Deux jours seulement nous séparent de l'ouverture de la saison d'opéra. Que ceux qui n'ont pas encore retenu leurs places pour lundi, se hâtent d'aller les faire marquer au contrôle établi chez Werlein, de 9 à 5 heures. La première apparition de la troupe dans *Le Trouvère* sera un grand événement ; tout Orléans y sera.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Hier soir, la première représentation de Mascotte a été pour Lotta un grand succès. La salle était bien garnie de gens désireux de contempler cette actrice fantaisiste dans un rôle nouveau, et ils ont pu se livrer à leur admiration tout à leur aise, car dans cette nouvelle pièce de Marsden, Lotta est presque toujours en scène. Nous n'avons pas besoin de dire qu'elle a été fort applaudie. Nous prévenons ses nombreux amis qu'ils pourront l'applaudir de nouveau aujourd'hui, Lotta devant jouer, au spectacle de la matinée, ce fameux rôle du Mascotte qui a déjà fait courir et qui fera encore courir tant de gens. Le soir, la troupe représentera le mélodrame intitulé : "Aurora Floyd" et "Little Toddlekins", farce tout à fait désopilante.

GRAND OPERA HOUSE—Le Banker's Daughter sera donné aujourd'hui en matinée, et pour la dernière fois à la représentation du soir.

Comme cette comédie ne sera plus jouée ici, de quelque temps du moins, nous conseillons à ceux qui ne l'ont pas encore entendue de profiter de ces deux dernières occasions. Les places pour la matinée sont déjà presque toutes retenues.

CIRQUE, MUSÉE, HIPPODROME, MÉNAGERIE DE MERVEILLES VIVANTES DE W. W. COLE.—Le maître de ce fameux établissement est bien connu pour être un des plus entreprenants et infatigables pourvoyeurs de merveilles pour le plaisir du public sur ce continent. Les curiosités qu'il offre cette fois sont plus grandes qu'à l'ordinaire. M. et Mme Bates, couple le plus grand du monde pour la taille, accompagnent le cirque, et l'exposition de leurs personnes vaut à elle seule le prix d'entrée. Ce couple gigantesque pèse collectivement un peu plus qu'une demi-tonne, et a un peu plus de huit pieds de haut. Il y a quelques années, M. et Mme Bates eurent l'honneur de paraître devant la maison royale d'Angleterre et reçurent des témoignages solides de la reine Victoria et du duc d'Edinburg. La ménagerie comprend une collection magnifique de bêtes sauvages, et le cirque, l'hippodrome et le musée valent plus qu'une visite. On a rarement vu une combinaison de curiosités pareilles, et il faut s'attendre à une foule serrée à chaque représentation.

La maison de Philip Werlein est si bien et si favorablement connue dans tout le Sud que nous avons à peine besoin de la recommander à ceux de nos lecteurs qui peuvent avoir besoin de pianos ou d'autres instruments de musique. M. Werlein réclame pour ses pianos qui ont été fabriqués en ce pays, un son meilleur, une touche plus légère, une plus grande force de durée que les pianos importés d'Europe, et les vend à un prix considérablement inférieur. Chaque piano est par lui pleinement garanti et, si le piano acheté ne donne pas satisfaction, il sera changé ou l'argent sera remboursé.

Le comble de la bonté, chez un mari : acheter des souliers doublés de laine et les porter à sa femme. L'ÉCOLE ROUGE

Les chanteurs, les orateurs, les professeurs, toutes les personnes enfin qui ont à parler assez longtemps, feront bien de faire usage du "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" de Lesplace, ce précieux Sirop tiendra libre et adoucira leurs conduits aériens.

—Les nouvelles reçues de Caprera sur la santé de Garibaldi sont de plus en plus alarmantes. Le général ne sort plus. Les derniers froids l'ont abattu. Il mange peu et digère mal. Son médecin intime a été appelé en toute hâte, ce qui indique que l'on redoute quelque complication grave. Les journaux italiens ne publient pas ces nouvelles pour ne pas alarmer l'opinion publique.

—Le nouveau conseiller municipal élu à Paris était hostile à l'amnistie plénière, son succès donne un démenti à la "Marseillaise" affirmant que tout Paris est pour l'amnistie. Mais ce qui est regrettable, c'est le nombre des abstentions. Il y a 3,000 abstentions sur 5,000 inscrits. C'est beaucoup trop. Il y a une apathie d'une fraction du corps électoral à un désintéressement de la lutte dans les élections trop répétées. C'est le devoir des hommes politiques de veiller à ce que ce système ne prenne pas plus d'extension.

Au figuré, pour dire que l'on a fait une mauvaise affaire, on dit : je me suis mis le doigt dans l'œil.—C'est ce qui arrive à ceux qui n'achètent pas leurs chaussures à PETOLE ROUGE.

—Un croquis amusant fait *Charivari* :

La scène représente une cuisine ; la dame de la maison surprend la bonne avec un superbe pompier.

Madame—Georges les chaussures n'ont pas été ressemelées depuis le retour de madame, j'avais pensé que ce serait prudent pour le suif de garder un pompier ici.

—Que l'on dise encore que la galanterie française est morte !

Une dame, du plus charmant esprit, se plaignait d'avoir un bouton sous l'omoplate.

—Vous avez entendu quelque sottise ! lui dit son médecin de l'air le plus convaincu.

DEUXIÈME PAGE.

Nous avons trouvé à placer quelques jours à la seconde page de l'ABEILLE des nouvelles et matières à lire intéressantes.

PROJET DE LIGNE DE STEAMERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET LE HAVRE.—On trouvera à la seconde page un article intitulé : "Projet de ligne de steamers entre la Nouvelle-Orléans et le Havre."

Comité Central d'Etat du Parti Démocrate-Conservateur.

Nlle-Orléans, 21 nov. 1879.

ADRESSE

AU PEUPLE DE LA LOUISIANE.

Appelés à exprimer votre opinion sur l'abrogation de la Constitution, qui a été imposée à cet Etat par les ministres de reconstruction du Congrès fédéral, et sur l'adoption d'une nouvelle Constitution préparée par une Convention illégalement convoquée, et dont les membres, délibérant l'adoption de cette Constitution comme allant de soi, cédèle Convention a ordonné une élection simultanée des fonctionnaires d'Etat et de la Législature qui devront fonctionner sous cette Constitution. Telles sont les graves et importantes questions en jeu dans cette campagne politique.

Pendant dix ans, les démocrates-conservateurs de cet Etat, dont des milliers étaient alors privés du droit de vote, disaient Constitution de 1868, non seulement à cause de ses défauts intrinsèques, mais encore à cause de la manière illégale dont elle avait été imposée à cet Etat. Ils ont invariablement demandé son abrogation et elles se sont engagés à faire en sorte de la rappeler au premier moment opportun.

Concitoyens, ce moment est arrivé.

Dans l'hiver de 1876 et 1877, après la conduite de cette fils distingués de la Louisiane, F. T. Nicholls et Louis Alfred Wiltz, les masses des démocrates-conservateurs de notre population ont renversé l'usurpation et établi le premier gouvernement de leur choix depuis la mise en vigueur des lois de reconstruction du Congrès. Votre gouvernement d'Etat, appuyé et encouragé par l'opinion publique, s'est mis sérieusement à l'œuvre pour remplir les engagements solennels proclamés par les conventions. Comme il était prévu, il a trouvé un pays en pitoyable condition financière, grevé par les dépenses d'un gouvernement corrompu et dépourvu de tout crédit. Les dépenses ordinaires du